



SPS - 10 rue du Biganon F 33121 CARCANS

Préfecture de Région - Nouvelle-Aquitaine
A l'attn. de Mme La Préfète
Esplanade Charles de Gaulle
33077 BORDEAUX

Carcans le 28/04/2020

Réf. : 202004-PRNA/SPS#01

Madame La Préfète,

C'est au titre du Syndicat des Professionnels du Surf, seul syndicat représentant les Ecoles de surf et les Moniteurs titulaires du BE ou BPJEPS sur le territoire français, que je me permets de vous communiquer des propositions règlementaires, visées par des représentants du corps médical, en réponse à la reprise attendue de nos activités professionnelles.

Rassemblant des acteurs de terrain essentiels à l'économie touristique du littoral aquitain par le rôle d'interface du tourisme côtier avec le domaine maritime, y compris en matière de sécurité, notre syndicat se tient à votre disposition pour participer à la définition des règles entrant dans le cadre de la réouverture des plages qu'implique l'Etat d'Urgence sanitaire en vigueur, lors du déconfinement à venir.

Notre activité relevant de la prestation de services auprès de tout public, notre position se veut indépendante du monde sportif dont les instances fédérales du surf sont en charge. Nous situons cette démarche au titre d'une profession qui prépare le redémarrage de l'activité économique de ses TPE et de ses indépendants, dont l'année d'activité est d'ores et déjà compromise sur de nombreux plans.

Lors du colloque de présentation de la stratégie 2020 organisée par le CRT NA le 04/02/20 auquel nous étions invités, nous avons entendu que le surf serait utilisé comme principal argument de l'offre touristique de la Nouvelle-Aquitaine. Le calendrier d'actions défini par le CRT étant à ce jour plus que compromis, nous souhaitons apporter notre pierre à l'édifice afin que la reprise se déroule dans les meilleures conditions car il en va, non seulement de la vie de nos organisations et de l'emploi direct et indirect qu'elles génèrent, mais de la qualité d'accueil et d'offres faites aux vacanciers pour la saison estivale à venir.

Vous remerciant par avance de l'accueil que vous ferez à nos intentions, je vous prie de croire, Madame La Préfète, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Michel QUEYRAUD
Président